



**COMITÉ EXÉCUTIF**

Séance ordinaire du 14 novembre 2017

34. Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – novembre 2017

Document déposé : Rapport A-34-2892 en date du 6 novembre 2017  
de Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la présidence pour le mois de novembre 2017;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1<sup>o</sup> d'APPROUVER la dépense de fonction de la présidence pour le mois de novembre 2017, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

Je certifie que la présente résolution est une copie véritable de la résolution 34 adoptée à la séance ordinaire du comité exécutif du 14 novembre 2017 de la Commission scolaire de Montréal.

M<sup>e</sup> Sylvie Gallant  
Secrétaire générale adjointe

SG/sb



Commission  
scolaire  
de Montréal

A 34-2892

**INSTANCE  
CONCERNÉE :**

Comité exécutif

**TITRE :**

Remboursement des dépenses de fonction  
(Bureau de la présidence)

**UNITÉ :**

Bureau de la présidence

**DATE :**

Le 6 novembre 2017

**NOM DE L'AUTEURE :**

Catherine Harel Bourdon

**SIGNATURE :**

**SIGNATURE  
SERVICE :**

M<sup>e</sup> Sylvie Gallant, secrétaire générale adjointe

**RÉSUMÉ :**

Le présent rapport vise à obtenir du comité exécutif, conformément à l'article 6. 4. 1 du Règlement 2011-1, l'autorisation de la dépense de fonction de 175.00 \$

**RÈGLEMENT 2011- 1 – ARTICLE 139. a) – AUTORISATION**



Commission  
scolaire  
de Montréal

Information sur les frais  
de fonctions et de civilités  
des commissaires  
2017-2018

A 34-2892

Date	Commissaires	Type de frais *	Type de dépenses *	Description	Montant
06-nov	Bureau de la présidence	16)a)i	18)d	Spectacle-bénéfice 2017 Fondation pour l'alphabétisation	175.00 \$
					175.00 \$

\* Re: Politique sur les Frais de fonctions et de civilités P 2010-1